



INFORMATION COVID-19

L'Espace Famille Parentalité est mobilisé

Madame, Monsieur,

L'UDAF de l'Oise est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique dont une partie des missions et rôles sont fixés réglementairement par le Code français de l'Action Sociale et des Familles.

Selon les termes de la loi, l'UDAF 60 est habilitée à :

- Donner avis aux pouvoirs publics et proposer des mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles.
- Représenter officiellement auprès des pouvoirs publics l'ensemble des familles et notamment, désigner ou proposer des délégués des familles aux divers conseils, assemblées ou autres organismes institués par l'État, le Département, la Commune.
- Exercer devant toutes les juridictions l'action civile relativement aux faits de nature à nuire aux intérêts des familles (discrimination, non-respect du droit des usagers, sécurité, maltraitance).
- Gérer tout service d'intérêt familial dont les pouvoirs publics estimeront devoir lui confier la charge.

C'est au titre de cette quatrième mission que l'UDAF de l'Oise exerce notamment, la gestion du service **ESPACE FAMILLE PARENTALITÉ**.

Au sein de cet Espace Famille Parentalité, l'UDAF60 propose aux personnes, aux couples, aux familles, les services suivants **MEDIATION FAMILIALE / ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ / CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL**.

Nous sommes conscients des difficultés que les dispositions de confinement prises par le Gouvernement pour assurer la sécurité de tous, sont susceptibles d'engendrer. Dès lors, nous avons décidé de mettre à disposition des familles une permanence téléphonique.

Le risque pour les familles de rester confinées, peut avoir des conséquences graves sur le couple, les enfants, la famille. Le vivre ensemble est mis à l'épreuve, ce qui est parfois propice aux tensions et aux conflits.

Des tensions insignifiantes peuvent en effet entraîner des disputes et plus encore, des violences conjugales ou intrafamiliales.

Cette situation risque donc de mettre nombre de personnes en très grande difficulté fragilisant ainsi les structures familiales.

Pour y faire face, l'UDAF de l'Oise se mobilise pour accompagner les familles et met à disposition

2 médiatrices familiales et 1 conseillère conjugale et familiale pour dialoguer et accompagner les personnes dans: **la gestion des conflits de couple, des conflits familiaux et de l'accompagnement à la parentalité.**

Avec ou sans rendez-vous téléphonique du lundi au vendredi: **9H00 / 17H00**

Conseillère conjugale et familiale :

- Martine Bystriansky - 06 47 18 84 15

Médiatrices familiales :

- Béatrice Kuhlmann - 06 30 79 39 68

- Nathalie Rubio - 06 30 79 27 66

Aussi, nous vous remercions de bien vouloir diffuser largement cette information.

Merci également à tous, en fonction de vos attributions et de vos possibilités, de bien vouloir orienter les familles lorsque vous aurez connaissance de ces difficultés.

Nous nous tenons à leur disposition pour les écouter et tenter de trouver un apaisement.

Étant également impactés, comme chaque entité, par les restrictions actuelles et fonctionnant avec un plan de continuité de l'activité, nous nous efforcerons cependant de pallier les difficultés.

Nous vous renouvelons nos remerciements pour votre disponibilité et votre soutien.

Nous restons à votre entière disposition pour toute précision complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments respectueux

Directeur UDAF Oise

Responsable de l'Espace Famille Parentalité

